



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES  
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL  
(MARNDR)**

**UNITE D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION**

**Note technique sur la contribution sectorielle aux Objectifs de  
Développement Durable (ODD) 2016 - 2030**

**27 Août 2016**

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I.- IMPLICATIONS DU SECTEUR DANS LES ODD .....	1
II.- HYPOTHESES DE BASE .....	3
III.- AXES D' ACTIONS PRIORITAIRES .....	3
IV.- FEUILLE DE ROUTE SECTORIELLE .....	4

## INTRODUCTION

Quinze ans après leur adoption en 2000 par les Nations Unies, le bilan sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le monde est mitigé et disparate à travers le monde. Malgré de nombreux succès, les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables sont laissées de côté (UN, 2015)<sup>1</sup>. En ce qui concerne Haïti, le progrès de la lutte contre l'insécurité alimentaire n'a pas été très significatif ; l'indice de la faim dans le monde<sup>2</sup> pour Haïti est passé de 25.7 en 2000 à 23.3 en 2013 (UN, 2013)<sup>3</sup>. Les problèmes liés aux conditions de l'existence humaine que voulaient aborder les OMD continuent d'exister.

Le secteur agricole appelé à un rôle moteur dans le développement économique durable (26% PIB, en 2000 contre ~20% PIB, en 2015) et une importante contribution à la sécurité alimentaire et la stabilité sociale, au crépuscule de l'échéance des OMD, en 2015, n'a pas réussi à acquérir son décollage. Entre 2000 et 2013, le secteur a connu des taux de croissance annuels en dents de scie variant de -7.5 % et 5.6 %.

Les problèmes liés à la pauvreté, la faim, le chômage, etc. sont toujours existant, voir s'intensifier dans les milieux ruraux en Haïti.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable a adopté, le 25 Septembre 2015, un nouveau cadre de développement durable pour la période 2016 – 2030, comprenant dix-sept (17) objectifs de développement durable (ODD) visant entre autres, la pauvreté et la faim, la croissance économique durable, l'exploitation durable des ressources naturelles. Quelles sont les implications pour le secteur agricole ? Quelles contributions possibles ?

## I.- IMPLICATIONS DU SECTEUR DANS LES ODD

### D'abord, des contraintes à surmonter ...

L'agriculture haïtienne fait face à des contraintes structurelles environnementales, sociales, économiques, financières, organisationnelles, institutionnelles.

- Contraintes environnementales : la dégradation des sols, le déboisement, la problématique de l'eau, la problématique de l'urbanisation non-planifiée envahissante le changement climatique, le changement climatique (En absence d'action, le cout annuel du changement climatique pour le secteur agricole atteindrait 170 millions US\$)<sup>4</sup>, etc.
- Contraintes sociales et économiques : l'exode, la pauvreté rurale, les inégalités sociales, l'insécurité, l'accès très limités aux services sociaux de base, la faiblesse des moyens de subsistance, les moyens de production précaires (morcellement des terres, taille des exploitations agricoles (~1.8 ha), ...

<sup>1</sup> Nations Unies : Rapport OMD 2015.

<sup>2</sup> Indice de la faim dans le monde permet de classer les pays sur une échelle de 0 à 100, 0 étant la meilleure note (pas faim) et 100 la pire, mais en pratique ces valeurs extrêmes ne sont jamais atteintes. Plus la note est élevée, et plus la situation alimentaire du pays est mauvaise.

<sup>3</sup> Nations Unies: Rapport OMD Haïti 2013.

<sup>4</sup> PNUD, 2016 : PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES ADAPTATIVES DES COMMUNAUTES COTIERES D'HAÏTI AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : Capitalisation des bonnes pratiques et identification des leçons apprises.

- Contraintes financières : faibles moyens de financement des producteurs (quasi absence de projet porteur de la part du secteur privé), l'accès difficile au crédit bancaire (taux d'intérêt > 20%), la part des recettes nationales affectées à l'agriculture extrêmes faible (6 milliards de gourde en 2012<sup>5</sup>, 9 milliards en 2013<sup>6</sup>), budget d'investissement public tributaire de l'aide externe (85%), etc.
- Limitations organisationnelles et institutionnelles : individualisme, déficit de structuration des producteurs, attributions et structure organisationnelle du ministère en discordance avec les exigences actuelles, etc.

### **... ensuite, des enjeux dont il faut inévitablement à considérer**

Il convient pour le Gouvernement, via le MARNDR, tout en intégrant les trois (3) dimensions du développement durable, croissance économique, équité sociale et protection de l'environnement, de pouvoir :

- Améliorer et renforcer la gouvernance et l'harmonisation au niveau du secteur : renforcement institutionnel, ciblage et structuration des interventions dans les chaînes de valeurs, ...
- Concilier la productivité et la protection de l'environnement suivant l'approche intégrée des châteaux d'eau : mobilisation des ressources, technologies et techniques productives, propres et sécuritaires, réparation environnementale, etc.
- Garantir un revenu décent et durable pour les producteurs agricoles (agriculture familiale, Agri-business) : débouchés pour la production, prix décents, systèmes d'assurance récolte, résilience aux chocs.
- Contribuer à la sécurité alimentaire et à l'économie en volume et en valeurs : maintien de la croissance de la production en volume et en valeur dans la contribution du secteur à la formation du PIB.

### **... pour se concentrer sur les objectifs sur lesquels le secteur a une influence directe :**

L'examen des du cadre des ODD démontre que le secteur n'aura des effets directs que sur un certain nombre d'objectifs. Plus spécifiquement, ceux portant :

- Pas de pauvreté (ODD1),
- Faim zéro (ODD2),
- L'eau propre et l'assainissement (ODD6),
- Travail décent et croissance économique (ODD8),
- Consommation et production responsables (ODD12),
- Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD13),
- Vie aquatique (ODD14),
- Vie terrestre (ODD15),
- Partenariat pour la réalisation des objectifs (ODD17).

### **... tout en recherchant l'harmonisation intra sectorielle ainsi la coordination avec les autres secteurs...**

<sup>5</sup> MPCE/DIP, 2013

<sup>6</sup> Ibid

Notamment, le secteur agricole doit exploiter, comme atout, les contributions des autres entités sectorielles que ce soit aux ODD ciblés ou ceux portés par ces secteurs et sur lesquels il n'a une influence directe.

Cette coordination s'étend sur d'autres dimensions conditionnelles du succès des actions du MARNDR, notamment la sécurité publique, la stabilité politique, la cohérence et l'intégration des actions gouvernementales à travers le Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti (PSDH).

## **II.- HYPOTHESES DE BASE**

L'adoption de l'agenda post 2015, par les Nations Unies peut être très bien perçue comme une énorme opportunité pour les Nations, notamment, celles en développement.

(1).- Dans ce sens, le secteur agricole mise sur l'identification et la dynamisation de partenariats et des coopérations Nord/Sud et Sud/Sud en appui à la poursuite des ODD.

(2).- Une plus grande mobilisation des ressources financières de la part des principaux Bailleurs, à un niveau conséquent et à la hauteur des besoins, aussi via des mécanismes favorables aux politiques et agendas sectoriels et sous-sectoriels (adaptation des instruments de financement).

(3).- L'assistance technique des agences techniques de Coopérations bi et multi latérales sont coordonnées et renforcement leur appui aux Gouvernements et au secteur.

(4).- Les conditions politiques sont stabilisées et les cadres macro-économique et sécuritaire sont favorables au secteur, au moins pour les quinze (15) prochaines années.

## **III.- AXES D' ACTIONS PRIORITAIRES**

Les axes d'actions prioritaires :

- Réforme institutionnelle du MARNDR et Gouvernance sectorielle.
- Modernisation du secteur par la promotion des technologies, des techniques et des pratiques productrices et respectueuses de l'environnement.
- Services agricoles de base (agriculture, pêche, élevage, etc.) Protection zoo-phyto-sanitaire.
- Adaptation et résilience des systèmes de production par rapport au changement climatique.
- Récupération des exploitations après les chocs climatiques, notamment la sécheresse et l'inondation.
- Contribution à garantir un revenu décent et durable pour les producteurs agricoles (agriculture familiale, Agri-business)

Ainsi donc, la feuille de route ci-dessous, propose l'orientation de la contribution du secteur agricole et contribuer au plan d'action nationale sur les ODD.

## IV.- FEUILLE DE ROUTE SECTORIELLE

REFONDATION PSDH	ODD	DEFIS/PRIORITES	AXES STRATEGIQUES	ACTIONS CLEFS
Refondation économique	<b>ODD1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</b>			<p>(1) Promouvoir la productivité des campagnes agricoles, de l'élevage et la pêche en fournissant à temps un certain nombre de services de base essentiels</p> <p>(2) Renforcer les systèmes productifs suivant un continuum amont/aval, sécuriser les investissements.</p> <p>(3) Garantir durablement la disponibilité et l'accès adéquats en eau d'irrigation, améliorer le niveau de connectivité des zones principales de production.</p> <p>(4) Renforcer la Compétitivité et la gouvernance du secteur, à travers la sécurité sanitaire, des cadres légaux, la révision des tarifs douaniers, la promotion du secteur, l'accès au marché, la réforme institutionnelle,...</p>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Exode rural,</li> <li>▪ Pauvreté rurale,</li> <li>▪ Inégalités sociales,</li> <li>▪ Insécurité,</li> <li>▪ Accès très limités aux services sociaux de base,</li> </ul>	Contribution à garantir un revenu juste, décent et durable pour les producteurs agricoles et les travailleurs (agriculture familiale, Agri-business)	
	<b>ODD2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faiblesse des moyens de subsistance,</li> <li>▪ Moyens de production précaires (morcellement des terres, taille des exploitations agricoles &lt;1.8 ha),</li> <li>▪ Insécurité alimentaire</li> </ul>	<p>Modernisation du secteur par la promotion des technologies, des techniques et des pratiques productrices et respectueuses de l'environnement.</p> <p>Surveillance, alerte et informations sur l'état de la production et de la sécurité alimentaire</p>	
	<b>ODD6. Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</b>			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sècheresse</li> <li>▪ Perte des sols productifs</li> </ul>	Contribution à la recharge des nappes et contrôle de l'érosion à travers des structures de défense et restauration des sols	
<b>ODD8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b>				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faible productivité du secteur</li> <li>▪ Problème d'accès aux marchés et manque d'information les prix pratiques</li> <li>▪ Absence de références et des standards de qualité et d'innocuité alimentaire</li> </ul>	<p>Augmentation de la croissance en volume et en valeur des productions agricoles</p> <p>Meilleur accès aux marchés internes et externes</p>		

	<b>ODD12. Établir des modes de consommation et de production durables</b>		(5) renforcer la capacité des producteurs et productrices à récupérer leurs moyens de productions après les chocs climatiques.☒
		Réalisations des activités promotionnelles des productions agricoles	
	<b>ODD14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Système des mangroves en péril</li> <li>▪ Pratiques de pêches non appropriées et non rentables</li> </ul>	Promotion des techniques et technologies de conversationnistes et protectrices d'exploitation des écosystèmes aquatiques, côtiers et marins	
	<b>ODD17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faibles moyens de financement des producteurs (quasi absence de projet porteur de la part du secteur privé),</li> <li>▪ Accès difficile au crédit bancaire (taux d'intérêt &gt; 20%),</li> <li>▪ Part des recettes nationales affectées à l'agriculture extrêmes faible (6 milliards de gourde en 2012, 9 milliards en 2013),</li> <li>▪ Budget d'investissement public tributaire de l'aide externe ( 85%), etc.</li> </ul>	Renforcement de la gouvernance et l'harmonisation au niveau du secteur à travers le renforcement institutionnel, le ciblage et la structuration des interventions dans les chaînes de valeurs,	
Refondation territoriale	<b>ODD13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*</b>		(6) Développer et promouvoir des pratiques d'adaptation et de résilience des systèmes des productions agricoles.
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pertes des récoltes, du bétail dues aux inondations exceptionnelles et à la sécheresse prolongée</li> </ul>	Développement des mesures d'adaptation et résilience des systèmes de production par rapport au changement climatique.	
	<b>ODD15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres</b>		(7) Développer et vulgariser des techniques et des structures de protection des sols et des eaux.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dégradation des sols,</li> <li>▪ Déboisement,</li> </ul>	Exploitation durable et protection des écosystèmes terrestres		

		▪ Problématique de l'eau,	Promotion des techniques et technologies de conversationnistes et protectrices d'exploitation des systèmes agroforestiers et forestiers	(8) Contribuer à l'éducation environnementale
--	--	---------------------------	---	---